

**Comité de Cohabitation Port-Communauté**



Rencontre du 2 octobre 2018, 11h30 à 13h30

Compte-rendu de réunion

PRÉSENTS :	Charles-Éric Bernier	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	
	Michel Caseault	Ville de Lévis	
	Martin Claveau	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou	
	Olivier Collomb d'Eyramès	Regroupement des organismes de personnes handicapées, région 03	
	Mario Gros-Louis	Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio	
	Marie-Claude Jean	Ville de Québec ( <i>en remplacement de Charles Marceau</i> )	
	Péroline Lescot	Organisme des bassins versants de la Capitale ( <i>en remplacement de Julie Trépanier</i> )	
	Frédéric Lewis	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale	
	Pascale Moisan	Coopérative du Quartier Petit-Champlain	
	Alain Samson	Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire	
	Raymond Taillefer	Comité des citoyens du Vieux-Québec	
	ABSENTS :	Martin Genois	GesteV/Club Nautique de la Baie de Beauport
		Hamida Hassein Bey	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches
Yvan Ouellet		Conseil de quartier Maizerets	
Nicole Trépanier		Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)	
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec	
	Marie-Ève Lemieux	Administration portuaire de Québec	
	Pascal Raby	Administration portuaire de Québec	
	Louise Amyot	Experte externe – Processus Environnemental de Participation citoyenne	
	Marc Des Rivières	Ville de Québec	
	François Moreau	ABCP Architecture	
ANIMATEUR :	André Delisle	Transfert Environnement et Société	
RAPPORTEUR :	Dave Arseneau	Transfert Environnement et Société	

## NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Tel qu'indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

## TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de bienvenue .....	1
2. Approbation de l'ordre du jour.....	1
3. Approbation des comptes rendus du 22 mars 2018 et du 15 mai 2018.....	1
4. Projet de passerelle cyclable (sujet principal de la rencontre).....	1
5. Suivis des réunions précédentes .....	6
6. Mises à jour et rapports d'activités.....	6
7. Divers et prochaines réunions .....	10
8. Fin de la rencontre.....	10
Annexe 1 – Ordre du jour de la rencontre du 2 octobre 2018.....	11
Annexe 2 – Tableau de bord global des suivis du Comité de Cohabitation Port-Communauté.....	12

## 1. Mot de bienvenue

M. Anick Métivier, Directeur, Responsabilité citoyenne, remercie les membres pour leur présence.

## 2. Approbation de l'ordre du jour

M. André Delisle, animateur de la réunion, repasse l'ordre du jour pour adoption. Celui-ci est accepté par les participants et figure à l'annexe 1.

## 3. Approbation des comptes rendus du 22 mars 2018 et du 15 mai 2018

Les deux comptes rendus sont adoptés par le Comité et seront déposés sur Internet, à l'adresse suivante :

[www.portquebec.ca/communaute/engagement-communautaire/comite-de-relations-avec-la-communaute](http://www.portquebec.ca/communaute/engagement-communautaire/comite-de-relations-avec-la-communaute)

## 4. Projet de passerelle cyclable (sujet principal de la rencontre)

M. Métivier partage les informations suivantes au sujet du projet de passerelle cyclable :

- La Ville de Québec est promoteur du projet, alors que l'APQ est maître d'œuvre des travaux qui se dérouleront sur son territoire.
- Un PEPC (Processus environnemental de participation citoyenne) sera déployé bien qu'il ne s'agisse pas d'un projet portuaire à proprement parler. Il s'agit d'un projet de niveau 2, ce qui prévoit la présence d'un expert qui viendra épauler l'APQ dans l'analyse du dossier. Mme Louise Amyot joue ce rôle pour le projet de passerelle cyclable, et à ce titre, elle assiste à la rencontre du Comité afin d'observer les échanges.

La firme ABCP Architecture a travaillé sur la conception du projet. Des représentants de la firme participent à la réunion du Comité, afin de présenter aux membres des simulations du projet et de partager les informations suivantes :

- Le trajet de la passerelle doit tenir compte de plusieurs contraintes :
  - Le besoin de laisser un espace dégagé en tout temps sur les quais, pour les opérations portuaires;
  - L'accès à la circulation de poids lourds et semi-remorques sur les quais, ainsi que pour les pompiers;
  - La circulation automobile;
  - L'achalandage important de taxis dans le secteur, surtout lors de l'arrivée des croisières;
  - La circulation piétonne;
  - L'intégration de la passerelle avec la piste sur la place des Canotiers;
  - La protection des vues donnant sur le fleuve, surtout à partir des copropriétés;
  - Les pentes qui doivent être suffisamment douces pour ne pas décourager les cyclistes à l'utiliser.
- La passerelle commencerait et se terminerait sur des talus, à la hauteur du sol. Le reste du trajet serait aérien, soutenu par des poteaux. La passerelle serait construite en acier plutôt qu'en béton, pour un souci esthétique.

Les représentants d'ABCP Architecture affichent ensuite des points de vue ainsi qu'une vidéo de la passerelle projetée.

Depuis cette rencontre avec le Comité, l'étude des effets environnementaux (ÉEE) a été déposée sur le site du PEPC, à l'adresse suivante : [consultation-citoyens.portquebec.ca/fr/projets/projet-de-passerelle-pour-velos-pointe-a-carcy](http://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr/projets/projet-de-passerelle-pour-velos-pointe-a-carcy). Il est possible d'y retrouver toute l'information concernant le projet de passerelle cyclable.



La présentation a suscité plusieurs échanges. Voici un résumé des questions et commentaires exprimés :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Avez-vous impliqué les cyclistes dans ce projet?</p>	<p>M. Des Rivières explique que l'équipe responsable du vélo à la Ville de Québec a effectivement été associée au projet.</p> <p>Le projet a également été analysé du point de vue de la sécurité urbaine, et il répond aux critères en ce sens.</p>
<p>J'ai eu l'occasion d'en discuter avec les gens du secteur. Le premier commentaire que je reçois est que le coût du projet est élevé (6 millions \$).</p> <p>Le second commentaire est que le système de gestion des feux de circulation sur la rue Dalhousie, mis en place l'an dernier, est efficace.</p> <p>Ainsi, si ce système avec les feux de circulation fonctionne déjà bien, est-ce que la passerelle demeure toujours pertinente?</p>	<p>M. Des Rivières rappelle que le déplacement de la piste sur la rue Dalhousie l'an dernier a causé d'importantes problématiques de congestion. Pour remédier à la situation, un système de gestion électronique des feux de circulation a été installé cette année. Toutefois, cette mesure nécessite un employé à temps plein; ça ne représente donc pas une solution viable à long terme.</p> <p>Il explique qu'entre 3 000 et 5 000 cyclistes voyagent sur ce corridor chaque jour. 11 % d'entre eux sont des cyclistes utilitaires, qui vont continuer à utiliser la ligne droite (le trajet le plus rapide), peu importe le scénario choisi. Ainsi, le projet de passerelle cyclable s'adresse avant tout aux cyclistes récréatifs.</p> <p>Le statu quo n'était pas acceptable, en raison des enjeux de sécurité causés par la cohabitation de machinerie lourde, touristes, piétons et cyclistes dans ce secteur.</p> <p>Sept alternatives différentes ont ainsi été évaluées. La conclusion est que la passerelle cyclable, bien que son coût soit plus élevé, représente une solution efficace à long terme (pour 40 à 50 ans). Le principal défi a été de concevoir un projet qui s'intègre bien dans l'environnement.</p>
<p>Il y a une question de sécurité liée à l'arrivée des vélos, qui descendront la passerelle à grande vitesse (ce qui crée un risque de collision avec les piétons).</p> <p>Les commentaires que j'ai recueillis indiquent que cette problématique n'est pas bien adressée jusqu'à présent. Il faudrait par exemple penser à élargir la place des Canotiers, ou bien aménager une bande distincte en asphalte pour le vélo.</p> <p>La place des Canotiers est un beau design sur le plan esthétique, mais il y a clairement un enjeu de sécurité à cet endroit.</p>	<p>M. Des Rivières prend bonne note de la préoccupation, confirmant qu'il s'agit d'un point important pour la Ville.</p> <p><i>Le membre ayant formulé cette préoccupation souhaite obtenir un suivi auprès du Comité.</i></p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Le concept est joli, cela apportera une nouvelle signature visuelle dans le secteur. Par ailleurs, ce sera bénéfique pour le tourisme, en plus de donner envie aux gens de faire du vélo, de bouger.</p> <p>Toutefois, je partage entièrement la préoccupation à propos de la sécurité à la place des Canotiers; c'est dangereux. Les cyclistes circulent à très grande vitesse et les indications ne sont pas assez claires. Il faudrait un corridor distinct pour les vélos.</p> <p><i>Cette préoccupation est partagée par d'autres membres du Comité.</i></p>	<p>Le commentaire est pris en note.</p>
<p>Comment allez-vous empêcher les cyclistes de passer sur les quais ou sur la rue Dalhousie?</p>	<p>M. Des Rivières affirme que les cyclistes seront invités à suivre le parcours le plus naturel, c'est-à-dire la passerelle.</p> <p>Toutefois, il rappelle que peu importe le concept retenu, il sera difficile de forcer les cyclistes utilitaires (11 % des passages) à prendre cette voie plutôt qu'une autre.</p> <p>Malgré tout, le projet va contribuer à désengorger les quais du Port de Québec, ne serait-ce qu'avec les cyclistes récréatifs qui, eux, utiliseront probablement la passerelle.</p>
<p>Est-ce que la piste sera déneigée l'hiver?</p>	<p>M. Moreau, de la firme ABCP, indique qu'il n'est pas prévu de déneiger la passerelle.</p>
<p>Est-ce qu'il sera possible de faire du ski de fond sur la passerelle l'hiver?</p>	<p>M. Moreau indique que des options seront évaluées.</p> <p>Il précise que la passerelle n'est pas aménagée pour les piétons, mais uniquement les cyclistes. Toutefois, son usage pendant la période hivernale n'est pas défini à ce moment-ci.</p>
<p>Est-ce qu'il y aura une voie de sortie sur la passerelle, pour les cyclistes qui veulent s'arrêter au Festibière par exemple?</p>	<p>M. Moreau confirme que la firme a songé initialement à installer un escalier pour rejoindre la cour du Festibière. Or, le danger est que cet escalier ne devienne trop populaire, et que cela encourage les piétons à monter sur la passerelle, alors que celle-ci est réservée aux cyclistes uniquement.</p> <p>Donc, l'option retenue est de ne pas fournir un accès aux piétons, mais plutôt de vérifier s'il est possible d'aménager un stationnement à vélo à cet endroit, par exemple.</p>



Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Il y a une passerelle existante en basse-ville, qui permet de rejoindre le parc Victoria, mais celle-ci ne semble pas être utilisée par la plupart des gens, probablement en raison de la difficulté à grimper la pente. Avez-vous considéré cet aspect?</p>	<p>M. Moreau explique que les pentes prévues pour la passerelle sont conformes aux normes en matière d'accessibilité universelle (entre 5 et 7 %). Il ne s'agit donc pas d'un obstacle.</p>
<p>Je fais partie du 11 % de cyclistes utilitaires. Si j'ai le choix, j'emprunterai la passerelle; cela est avantageux pour moi, puisque ça me permettra d'éviter le trafic et les camions sur la rue Dalhousie.</p>	
<p>Les piétons voudront sûrement emprunter la passerelle cyclable, même si cela n'est pas permis. Avez-vous réfléchi à la possibilité d'avoir un trottoir pour piétons?</p>	<p>M. Moreau explique que le concept prévoit une largeur suffisante pour permettre un usage mixte (par exemple, si un cycliste doit débarquer de son vélo pour une raison ou une autre, il y aura un espace afin qu'il puisse se tasser sur le côté).</p> <p>Toutefois, le but n'est pas d'encourager les piétons à utiliser la passerelle; au contraire, ce sera interdit.</p>
<p>Qu'en est-il des planches à roulettes et fauteuils roulants? À défaut de mettre un agent de sécurité à temps plein, il y aura des problématiques à ce sujet.</p>	<p>M. Des Rivières répond qu'il n'est pas prévu de mettre un agent de sécurité à temps plein; l'objectif est plutôt d'encourager les cyclistes à utiliser la passerelle, et les piétons à demeurer en bas.</p> <p>Il indique également que les chaises motorisées sont autorisées à utiliser les pistes cyclables et ce, partout au Québec. Cet enjeu de cohabitation sur les pistes cyclables est observé ailleurs au Québec, et la réflexion se poursuit à l'échelle provinciale.</p>
<p>Est-ce qu'il serait possible de concevoir un projet pilote avec la passerelle, pour la réserver uniquement aux vélos et l'interdire aux chaises motorisées? Ceci pourrait être justifié par le fait qu'il s'agit d'un projet assez unique.</p>	<p>M. Des Rivières prend note de la suggestion.</p>
<p>J'imagine que, si vous observez des problématiques de sécurité après l'ouverture de la passerelle, il sera possible d'ajouter des mesures supplémentaires?</p>	<p>M. Des Rivières indique que la réglementation évolue, en effet. Il sera possible d'y réfléchir en temps et lieu, si des problématiques sont observées.</p>
<p>La passerelle va attirer des gens curieux, c'est certain. Il serait pertinent de prévoir une installation pour les piétons et autres usages curieux qui veulent observer la structure ou profiter de la vue sur le fleuve, sans causer d'entrave aux cyclistes.</p>	<p>La suggestion est notée.</p>

Rappel : la documentation complète sur le projet de passerelle cyclable est disponible sur Internet, à l'adresse suivante : [consultation-citoyens.portquebec.ca/fr/projets/projet-de-passerelle-pour-velos-pointe-a-carcy](http://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr/projets/projet-de-passerelle-pour-velos-pointe-a-carcy)

## 5. Suivis des réunions précédentes

M. Dave Arseneau, personne-ressource du Comité, repasse le tableau des actions de suivi à jour.

Concernant le suivi sur la vision pour le secteur du Bassin Louise, un membre réitère l'importance de discuter du dossier avec le Comité, notamment pour vérifier s'il y a possibilité de prévoir un espace de baignade dans ce secteur. Le suivi demeure ainsi inscrit au tableau et sera traité à une prochaine rencontre.

Quant au suivi sur le projet d'économie circulaire porté par le Conseil régional de l'Environnement (CRE), la personne représentant le CRE indique qu'il s'agit d'un projet en cours, lancé il y a environ un an. Il note que la personne attirée au dossier pourra venir présenter plus de détail sur le projet à une prochaine réunion, si cela est d'intérêt pour le Comité.

Le tableau des actions de suivi a été mis à jour et est disponible à l'annexe 2.

## 6. Mises à jour et rapports d'activités

M. Métivier explique que la prochaine rencontre du Comité, celle du 29 novembre, sera réservée pour une mise à jour plus complète et détaillée de l'ensemble des dossiers en cours au Port de Québec. Pour la rencontre d'aujourd'hui, il s'en tient donc aux principales informations d'importance.

### BEAUPORT 2020

- L'APQ demeure en discussion avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE).
- L'APQ a accueilli M. Don Krussel, qui agit à titre de directeur exécutif du projet Beauport 2020. M. Krusel était auparavant le PDG du Port de Prince-Rupert, qui comporte des caractéristiques similaires à celui de Québec, et qui a diversifié ses activités pour manutentionner des conteneurs, à l'image du projet Beauport 2020.

### SPA NORDIQUE

- L'APQ s'est assuré que les engagements en matière de hauteur et superficie du bâtiment ont été respectés :
  - Hauteur maximale : sur deux étages;
  - Superficie du bâtiment : 10 % de la superficie totale du bassin Brown.

Les membres ont partagé les questions et commentaires suivants à propos du spa nordique :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Il ne semble pas y avoir d'aménagement public en bordure du fleuve (sentier fluvial); pourtant c'était une mesure d'atténuation prévue par le promoteur.	Mme Lemieux confirme que certains éléments ne sont pas encore terminés, dont le sentier fluvial ainsi que le prolongement de la piste cyclable.
Il est important de surveiller cela, la conservation de l'accès public est un élément très important; je serais déçu d'être invité à l'inauguration du spa et remarquer qu'il n'y a pas d'accès fluvial comme promis.  Un autre membre réitère l'importance de préserver l'accès public, tel que discuté précédemment avec le Comité. Il sera important d'y revenir avec le Comité.	M. Métivier explique les difficultés techniques liées à l'aménagement du sentier fluvial, notamment le fait qu'il s'agit d'une zone inondable.  Cet aménagement est toujours prévu par le promoteur.



TERMINAL DE GRAINS À L'ANSE AU FOULON

- Le certificat de décision a été émis par l'APQ. Le document a été partagé aux membres du Comité par courriel, dans l'envoi de la dernière infolettre.
- L'APQ présentera le certificat en profondeur à la prochaine rencontre du Comité.

Les membres ont partagé les questions et commentaires suivants au sujet du terminal de grains :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Est-ce que vous vous êtes penchés sur l'intégration visuelle du projet?	L'APQ confirme avoir exigé, dans le certificat, qu'un soin particulier soit porté sur le visuel.  La Coop fédérée doit ainsi revenir à l'APQ avec un concept d'intégration visuelle.
J'ai lu le certificat de décision de façon rapide. J'ai vu des informations sur la poussière, le bruit, la circulation des camions. Toutefois, je n'ai rien vu sur l'aménagement des surfaces, la végétalisation. Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu à ce sujet, en-dehors de ce qui est déjà prévu avec la Promenade portuaire du Foulon?	L'APQ rappelle que la Promenade portuaire du Foulon permettra d'inclure de la végétation dans le secteur. Par ailleurs, l'APQ pourrait ajouter de la végétation sur les sites industriels, lorsqu'il est possible de le faire.  La Coop fédérée a par ailleurs mentionné qu'ils envisageaient différentes possibilités pour végétaliser les abords du site où sera réalisé le projet.
L'APQ a-t-elle déjà donné son autorisation?	L'APQ confirme avoir délivré le certificat de décision. L'APQ a donné son accord au projet, sous conditions. Ces conditions sont inscrites dans le certificat.
La Coop fédérée a jusqu'à quelle date pour vous revenir sur les conditions d'autorisation?	L'APQ explique qu'il n'y a pas d'échéance. Rendu à cette étape, les délais appartiennent maintenant à La Coop fédérée.  L'APQ rappelle qu'un concept d'intégration visuelle devra être déposé par La Coop fédérée, et approuvé par l'APQ avant d'ériger les nouveaux silos; il s'agit d'une condition inscrite dans le certificat de décision.
Il est intéressant de lire ces conditions d'autorisation. C'est aussi notre rôle, en tant que Comité, de vérifier s'il manque des éléments.	L'APQ invite le Comité à communiquer avec Anick Métivier ou encore Dave Arseneau, si des membres ont des commentaires sur les conditions d'autorisation.  M. Delisle, animateur de la rencontre, invite ainsi les membres à prendre connaissance du certificat de décision d'ici la prochaine rencontre, afin de partager leurs commentaires à ce sujet. M. Arseneau renverra les liens pour accéder à la documentation.

CONSTRUCTION D'UN SECOND TERMINAL DE CROISIÈRES PERMANENT

- Le second terminal serait aménagé dans le secteur de l'élévateur G3. Il est justifié par la popularité croissante des croisières, et les opérations de débarquement-embarquement qui vont en augmentant.
- Le projet a récemment été annoncé. Il sera présenté plus en détail lors d'une prochaine rencontre du Comité.

#### TRAVAUX DE MISE À NIVEAU À L'ANSE AU FOULON

- L'APQ a pu soumettre des projets au gouvernement fédéral, en vue d'obtenir une participation du Canada de 30 à 40 % du coût du projet.
- L'APQ a ainsi soumis huit projets au gouvernement canadien, et trois d'entre eux ont été retenus : le terminal, le pont-levis et la réfection des quais à l'anse au Foulon.
- Plusieurs travaux seront réalisés à l'anse au Foulon : électricité, drainage, etc. L'APQ évalue si cela fera l'objet d'un PEPC. Peu importe la décision, l'APQ a l'intention d'aller rencontrer les parties prenantes, notamment les résidents à proximité.
- Ce sujet sera présenté plus en détail à la prochaine rencontre du Comité.

#### REGISTRE DES PLAINTES

Mme Lemieux indique que la période estivale est plus achalandée, surtout avec les croisières, ce qui peut mener à une augmentation du nombre de plaintes. Voici le résumé des plaintes reçues par l'APQ depuis la dernière rencontre du Comité :

- **Secteur anse au Foulon** : huit plaintes reçues en lien avec le bruit, les enjeux visuels ainsi que les poussières. Sur les huit plaintes reçues, cinq n'étaient pas attribuables aux activités portuaires, mais plutôt à des activités aux alentours (activités de la Ville de Québec, du CN, circulation sur le boulevard Champlain, etc.).
- **Secteur Beauport** : 2 plaintes reçues en lien avec le bruit. L'APQ songe à installer des instruments de mesure à cet endroit.
- **Secteur Estuaire** : 1 plainte reçue en lien avec les poussières.
- **Secteur Pointe-à-Carcy** : 4 plaintes liées au bruit, l'entretien de la plate-bande (aspect visuel), le recyclage, et la cohabitation sur la piste cyclable. Sur ces 4 plaintes, l'une d'entre elles provenaient d'opérations non-portuaires.

À ce sujet, les membres ont partagé les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Quand vous recevez des plaintes qui sont attribuées à d'autres acteurs (par exemple, le CN), est-ce que vous leur transmettez ces plaintes?	L'APQ répond qu'un suivi est réalisé avec la personne ayant formulé la plainte, pour que la personne puisse elle-même faire un suivi directement avec l'acteur concerné.
Avez-vous la date à laquelle vous recevez les plaintes? Parfois, on se fait interpeller dans notre milieu au sujet d'une plainte; connaître la date nous aiderait à savoir si une plainte en particulier a bien été traitée.	L'APQ indique qu'il sera possible de le préciser pour les prochaines rencontres du Comité.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Faites-vous le lien avec la Ville de Québec au sujet des plaintes? Par exemple, si je compose le 311 et que je fais une plainte qui vous concerne, est-ce qu'elle vous sera acheminée?	L'APQ confirme que oui, le lien est assuré. La Ville peut ainsi inviter la personne ayant formulé la plainte à nous contacter directement, si la plainte nous concerne.  Nous tentons de nous coordonner de façon efficace, afin d'éviter de renvoyer la personne à plusieurs endroits.

#### SUIVI DE LA MESURE DES PARTICULES FINES DANS LA COMMUNAUTÉ

La mesure des particules fines est accessible à l'adresse suivante : [www.portquebec.ca/communaute/developpement-durable/particules-fines](http://www.portquebec.ca/communaute/developpement-durable/particules-fines)

Mme Lemieux explique qu'il y a eu un incident environnemental le 2 juillet dernier, dans le secteur de Beauport. Vers 19 h 30, des pointes de vent ont atteint 100 km/h et ces vents violents ont soulevé des particules de fer dans le secteur. Il s'agit de conditions météorologiques extrêmes : selon les statistiques enregistrées depuis 2011, 99 % des vitesses de vents sont inférieures à 39 km/h, et la vitesse maximale est de 61 km/h. Les pointes de vent à 100 km/h sont donc exceptionnelles.

Les opérateurs étaient au courant des conditions météorologiques prévues; 17 canons à eau étaient en fonction.

Les membres ont partagé les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Vous n'avez pas reçu de plaintes en lien avec cet événement du 2 juillet?	L'APQ indique que cet événement n'est pas traité comme une plainte, mais plutôt comme un incident environnemental, qui implique des suivis avec les opérateurs et les ministères.  L'APQ précise ne pas avoir reçu de plainte en lien avec cet événement, mais indique avoir vu circuler une vidéo sur les réseaux sociaux.  Les incidents ayant des impacts plus importants ou pouvant soulever des préoccupations sont également partagés au Comité, comme aujourd'hui.
Pour le Comité, serait-il pertinent d'obtenir le registre des incidents environnementaux pour le repasser lors de nos réunions?	L'APQ indique être ouverte à cela, mais rappelle que les ordres du jour du Comité sont déjà bien chargés. Par ailleurs, il y a des incidents environnementaux de plus faible envergure et sans réel impact sur l'environnement, qui font partie de ce registre.  L'APQ propose de partager au Comité les incidents qui ont des impacts plus importants ainsi que les incidents exceptionnels.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Est-ce que ces types d'incidents techniques ne devraient pas plutôt être abordés avec le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)?	L'APQ est d'accord avec l'idée de présenter au CCPC un tableau avec les incidents plus importants, qui peuvent générer des impacts ou des préoccupations dans la communauté.  Le suivi est donc noté.

## 7. Divers et prochaines réunions

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 29 novembre. Il n'y aura pas de sujet principal; l'APQ présentera plutôt un tour de roue détaillé des différents projets en cours au Port de Québec.

## 8. Fin de la rencontre

M. Métivier remercie les membres pour leur participation. Les points de l'ordre du jour ayant été traités, la réunion s'est terminée à 13 h 50. M. Métivier s'excuse du dépassement de l'heure prévue, et remercie les membres de leur patience. M. Delisle note qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle, et s'assurera de respecter le temps prévu pour les prochaines rencontres.

Dave Arseneau, Transfert Environnement et Société  
Rapporteur de la rencontre

## Comité de Cohabitation Port-Communauté

Rencontre du **mardi 2 octobre 2018**, 11 h 30 à 13 h 30

Édifice du bassin Brown, 615, boulevard Champlain

Lunch fourni | Stationnement gratuit sur place | Salle accessible aux personnes en fauteuil roulant

---

### Ordre du jour (proposition à être validée avec les membres)

- 11 h 30 Mot de bienvenue
- 11 h 35 Approbation de l'ordre du jour  
Approbation des comptes rendus du 22 mars et du 15 mai 2018
- 11 h 40 Projet de passerelle cyclable (sujet principal de la rencontre)**
- 12 h 40 Suivis des réunions précédentes (tableau de bord des suivis)
- 12 h 55 Mises à jour et rapports d'activités
- Projets en cours et à venir au Port de Québec
    - Beauport 2020
    - Spa nordique
    - Terminal de grains à l'anse au Foulon
    - Construction d'un second terminal de croisières permanent
    - Mise à niveau à l'Anse au Foulon
  - Registre des plaintes
  - Suivi de la mesure des particules fines dans la communauté
  - Activités des organismes du milieu (tour de table)
- 13 h 25 Divers et prochaines réunions
- Prochaine rencontre prévue : 29 novembre
- 13 h 30 Fin de la rencontre

Rappel des informations transmises dans la dernière infolettre (voir courriel du 18 septembre 2018) :

- Certificat de décision sur le projet de terminal de grains à l'anse au Foulon
- Annonce d'un deuxième terminal de croisières
- Avancement du Plan d'action de développement durable (PADD) au cours de 2017
- Nouvelles sur l'activité d'avitaillement en gaz naturel liquéfié (GNL)

## Comité de Cohabitation Port-Communauté

Tableau des actions de suivi (dernière mise à jour : après la rencontre du 2 octobre 2018)

**En jaune : nouveaux suivis découlant de la dernière rencontre**

À noter que les suivis complétés sont retirés du tableau, pour en faciliter la lecture.

Date	Sujet	Description	Suivis effectués	Responsable
2017-02-16	Vision du Port	Discuter d'une vision d'ensemble du Port de Québec (qui pourrait être ajoutée en préface du PADD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi à une prochaine réunion</li> </ul>	APQ
2017-05-16	Bassin Louise	Faire un retour sur la consultation publique sur la vision du secteur du Bassin Louise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi fait à la réunion du 26 septembre 2017</li> <li>• Effectuer un suivi de ce dossier à une prochaine réunion</li> </ul>	APQ
2017-05-16	PEPC	Effectuer un retour sur les niveaux d'évaluation du PEPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujet à une prochaine réunion</li> <li>• Présenter les bonifications apportées au processus</li> </ul>	APQ
2017-09-26	Économie circulaire	Présenter le projet d'économie circulaire qui inclut le Port de Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRE pourra présenter le projet à une prochaine réunion (2019)</li> </ul>	CRE
2017-10-30	Port de Québec	Déterminer une ou des dates pour une visite des installations de Glencore pendant une opération de chargement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord obtenu de Glencore</li> <li>• Déterminer le meilleur moment pour cette visite (disponibilités du navire) – Doodle à venir (2019)</li> </ul>	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Évaluer l'intérêt des membres pour combler le poste vacant sur le CVAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres intéressés peuvent écrire directement à Dave Arseneau ou Anick Métivier</li> </ul>	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Partager le nom de la personne-contact chez le gestionnaire Lafrance & Mathieu (Jardins Mérici)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Jardins Mérici sont en train de se bâtir une structure officielle</li> <li>• Suivi à une prochaine réunion</li> </ul>	APQ
2017-12-11	Recours collectif	Partager des informations factuelles, au fur et à mesure qu'elles sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi en fonction de la disponibilité des informations</li> </ul>	APQ

2018-02-15 et 2018-05-15	Gestion des plaintes	Préparer un diagramme simplifié qui résume le cheminement d'une plainte à l'APQ	Diagramme simplifié en cours d'élaboration avec l'aide de Transfert <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à la possibilité de distinguer les plaintes et les requêtes</li> <li>• Voir si possible de rendre disponible un formulaire en ligne, tout en maintenant la possibilité de le faire par téléphone</li> </ul>	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Apporter des précisions sur les enjeux liés au transport par camion et par train	Suivi à venir lorsque l'information sera disponible <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de l'impact sur les GES</li> <li>• Choix de la voie de chemin de fer (celle du CP ou du CN)</li> </ul>	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Faire parvenir au comité les fiches thématiques résumant les études sur B2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi à venir lorsque les fiches seront finalisées</li> </ul>	APQ
2018-05-15	Fonctionnement du Comité	Aborder, lors de la prochaine participation de Mario Girard au Comité, les projets qui ont un impact direct sur la communauté : piste cyclable et phase 3 Samuel-de-Champlain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi à la prochaine rencontre avec Mario Girard</li> </ul>	APQ
2018-10-02	Passerelle cyclable	Revenir sur la préoccupation par rapport à la sécurité à l'endroit de la connexion avec la place des Canotiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi à une prochaine réunion</li> </ul>	Ville de Québec
2018-10-02	Passerelle cyclable	Apporter des précisions sur le projet de passerelle cyclable et les suggestions du Comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Usage pendant la période hivernale</li> <li>• Interdiction des chaises motorisées</li> <li>• Endroit où les piétons peuvent observer la vue, sans obstruer la piste cyclable</li> </ul>	Ville de Québec
2018-10-02	Spa nordique	Revenir sur les engagements en matière de préservation de l'accès public au bassin Brown	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi effectué le 29 novembre 2018</li> </ul>	APQ
2018-10-02	Gestion des plaintes	Préciser la date des plaintes, dans le tableau présenté au Comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi effectué à partir du 29 novembre 2018</li> </ul>	APQ
2018-10-02	Fonctionnement du Comité	Présenter un tableau des incidents environnementaux d'importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi effectué à partir du 29 novembre 2018</li> </ul>	APQ